

LE CHŒUR DANS TOUS SES ÉTATS

Firminy (42)

29, 30 & 31.10.2025

Rencontres professionnelles du chant choral



Reconnue d'utilité publique depuis 1987



Formation, échan<mark>ges, ateliers pour toute personne</mark> encadrant des pr<mark>atiques chorales</mark>

Un séjour de formation professionnelle rythmé par des ateliers ciblés sur la Communication Non Violente (CNV), les harmoniques de la voix, l'étude de répertoire innovant dont des transcriptions, des créations de Festyvocal, l'observation de moment de concours, la rencontre d'une personnalité internationale de la direction de Chœur.

Une expérience unique, au cour de FestyVocal qui accueille la session d'automne du tout premier concours national de jeunes talents français de la direction de Chœur, avec le soutien de la Fondation Bettencourt-Schueller.

Mercredi <mark>29, jeudi 30 et</mark> vendredi 3<mark>1 octobre 2025</mark>

à FestyVocal sur le site Le Corbusier à Firminy.

Les prérequis pour accéder à notre formation :

- Diriger (ou avoir déjà dirigé) un chœur ou un ensemble vocal,
- Enseigner ou étudier la direction de chœur;
- Encadrer ou organiser des pratiques chorales.



Vous exercez la profession de :

- · Chef de chœur associatif:
- Professeur d'éducation musicale ;
- Professeur de direction de chœur, de chant choral, de formation musicale;
- Directeur musical de maîtrise :
- Musicien intervenant en milieu scolaire;
- Compositeur de musique vocale et chorale ;
- · Acteur du secteur culturel en lien avec le chant choral ;
- Personne suivant une formation à la direction de choeur.



Les objectifs de cette formation :

- Expérimenter de nouvelles pratiques vocales, corporelles ;
- Observer des candidats chefs de chœur en concours ;
- Aborder la communication non violente (CNV) applicable avec la vie d'un chœur (relation entre choristes, entre le chef et les chanteurs) ;
- Découvrir de nouveaux répertoires, notamment contemporains, et plus spécifiquement des créations pour chœurs ;
- Expérimenter la transcription pour chœur ;
- Observer de nouvelles approches pédagogiques (travail du son, des harmoniques).

PROGRAMME

MERCREDI 29/10

- Atelier de pratique de la Communication Non Violente
- Observation de temps de concours avec les choeurs SEGUIDO et LES CANTOURAMIAUDS
- Échanges de répertoires entre participants

JEUDI 30/10

- Carte blanche à Denis Rouger, professeur de direction de Choeur à la Musikhochschule de Stuttgart et à la HEM de Genève, auteur de très nombreux arrangements de mélodie française pour choeur.
- Atelier de pratique des harmoniques de la voix (intervenant à confirmer)
- Concerts de l'ensemble SEGUIDO dirigé par les candidats et par Valérie Fayet

VENDREDI 31/10

- Table ronde sur la création contemporaine pour Choeur en présence des compositeurs du festival, modérateur: Aurélien Hallopeau
- Découverte pratique de ce répertoire



Tarifs

Frais d'inscriptions · Forfait 3 jours ·	Adhérent	Non adhérent	
		Adhésion	<u>TOTAL</u>
Étudiant	30,00 €	+ 20,00 €	50,00 €
Individuel	160,00€	+ 20,00 €	180,00 €
Formation professionnelle (prise en charge employeur)	350,00 € (adhésion facultative)	Adhésion facultative	

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel d'une durée de 16h30.
- Apports théoriques et mises en pratiques.
- Matériel pédagogique mis à disposition pendant et à l'issue de la formation.

Modalités d'accès

Les participants en inscription individuelle et tarif étudiant doivent être à jour de leur cotisation à l'IFAC pour l'année civile 2025.

Vous pouvez régler votre adhésion (20€) directement en ligne sur la page d'adhésion 2025 sur HelloAsso.

Rappel : l'adhésion est valide sur une année civile, de janvier à décembre.

Pour s'inscrire - tarif individuel et étudiant

Vous souhaitez vous inscrire individuellement à la formation ? Nous vous proposons 3 possibilités de règlement :

- Par chèque, à l'ordre de l'Institut français d'Art choral (nous encaisserons le chèque à l'issue de la formation) ;
- Par virement à l'issue de la formation : téléchargez l'IBAN de l'IFAC ;
- Par carte bancaire à l'issue de la formation, via la plateforme Helloasso.

Contactez-nous pour plus d'informations ! Inscription possible jusqu'à la semaine précédant les rencontres.



Pour s'inscrire - tarif formation professionnelle

Vous êtes salarié de la fonction publique territoriale, vous disposez d'un droit à la formation professionnelle tout au long de votre carrière et cela quel que soit votre statut (fonctionnaire ou non titulaire). Vous êtes salarié du secteur privé, la formation des salariés pour l'adaptation à l'emploi est un devoir de l'employeur.

Dans ces deux cas, des **solutions de financements** existent et différents dispositifs permettent de former un salarié à titre individuel. N'hésitez pas à faire connaître votre projet de formation au plus vite à votre employeur ou votre responsable hiérarchique!

Communiquez la **présente plaquette de formation** à votre employeur, avant de vous rapprocher d'Anaëlle Meygret (contact ci-dessous) pour toute demande de devis ou d'informations complémentaires.

Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Contact

Anaëlle MEYGRET - +33 (0)6 45 93 97 99 - anaelle.meygret<u>@artchoral.org</u>.

Possibilité de s'inscrire individuellement si l'action de formation proposée ne rentre pas dans les critères d'éligibilité du plan de formation de votre employeur.

Formateurs

Présentation des formateurs sur le site artchoral.org.

Dons

Si vous voulez faire des dons à l'IFAC, cliquez ici!

Institut français d'Art choral 28 rue Alfred de Musset CCO – Bâtiment l'Autre Soie 69100 Villeurbanne www.artchoral.org



